



Crise agricole :

Solidaires des paysan·nes,

l'UFSE-CGT appelle à la mobilisation de la Fonction publique de l'État pour construire des solutions

MONTREUIL, 5 FÉVRIER 2024



COMME PARTOUT, la crise agricole est une crise du travail, de ses finalités, de ses conditions de mise en œuvre, de sa valorisation.

Comme pour l'ensemble du monde du travail, l'urgence est à la revalorisation significative, durable et garantie des rémunérations, des salaires, des droits du travail et à la protection sociale des paysan·nes et des salarié·es agricoles.

À l'image des mobilisations en cours dans la fonction publique, l'urgence salariale doit la aussi être décrétée en imposant notamment un encadrement des marges bénéficiaires pratiquées par les multinationales de l'agro-alimentaire et les distributeurs, un prix plancher et rémunérateur des produits agricoles.

Dans le contexte de l'effondrement climatique en cours, les paysan·nes, les salariés·e·s, portent ensemble l'exigence d'un développement humain durable.

Alors que la France a été condamnée pour son inaction climatique, la Macronie renonce à l'application du plan *Eco-phyto* et initie un ensemble de mesures qui concourent à la dégradation de la santé des paysan·nes, des consommatrices et consommateurs, des sols, de l'environnement.

Les travailleuses et travailleurs agricoles sont les premières victimes du réchauffement climatique et victimes de maladies professionnelles dues à l'usage de produits chimiques mais aussi à l'exploitation outrancière des travailleurs saisonniers notamment.

C'est inacceptable !

Pour l'UFSE-CGT, il n'y aura pas d'agriculture durable et de qualité sans élaboration de lois, de réglementations, de normes sociales, sanitaires, alimentaires, environnementales, économiques, aux plans international, européen et national.

Encore faut-il que ces dernières fassent l'objet d'une mise en œuvre effective au moyen notamment d'une fonction publique, de ministères, d'administrations, de services d'inspections, de politiques publiques et de services publics de contrôle dotés des moyens et des personnels nécessaires.

Plutôt que de sans cesse les dénigrer, les démanteler, les politiques et services de contrôle doivent être réhabilités par les pouvoirs publics.

Cela passe par une implantation territoriale de plein exercice et de proximité des services de l'État concernés qu'il s'agisse des administrations économiques et financières, des ministères sociaux, de la transition écologique de dif-

férents établissements publics comme l'Office français de la biodiversité, pour ne citer que quelques exemples.

Cela nécessite aussi de sortir de l'hypocrisie présidentielle et gouvernementale qui déclare vouloir organiser des milliers de contrôles de différentes dispositions législatives alors que les services ne disposent plus des moyens nécessaires du fait des réformes, restructurations et plans pluriannuels de suppressions d'emplois.

C'est pourquoi l'UFSE-CGT réaffirme **l'importance des missions de service public de contrôle** et réitère son exigence d'arrêt des suppressions d'emplois, l'engagement d'un plan pluriannuel de recrutement d'emplois statutaires, la titularisation des agent·es non titulaires.

L'UFSE-CGT constate que les agent·es et les bâtiments publics ont fait **l'objet de menaces**, y compris par des mises en scène de mort comme à Agen le 25 janvier devant les locaux de la DDETS, et de dégradations sous des formes multiples et diverses comme à la MSA à Narbonne, au bureau des douanes à Nîmes, à la DREAL à Carcassonne mais aussi dans différentes préfectures.

L'UFSE-CGT réitère son attachement et son combat indéfectible pour le droit de manifester tout en condamnant les actes en question. Elle appelle celles et ceux qui gouvernent, soi-disant soucieux de protéger les agent·es de la fonction publique, à en faire de même et de saisir le(s) parquet(s) ad hoc.

Enfin, à la veille des élections au Parlement européen, l'UFSE-CGT appelle à **une refonte de la politique agricole commune**, la sortie de la France et de l'Union européenne des accords dits de libre-échange.

L'Union fédérale des syndicats de l'État CGT appelle les personnels à se mobiliser pour la défense, la reconquête et le développement des missions de service public, l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

C'est dans ce sens que, dans l'unité la plus large, l'Union fédérale des syndicats de l'État CGT appelle les personnels à la grève et à manifester, le 8 mars pour les droits des femmes, le 19 mars à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la fonction publique.